

**FOND NATIONAL CLIMAT**

**MALI**



**MINISTRE DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DE  
L'ASSAINISSEMENT**



**LOGO SOUMISSIONNAIRE**



*Au service  
des peuples  
et des nations*

**MODELE DE DOCUMENT DE PROGRAMME<sup>1</sup>**

**PAGE DE COUVERTURE**

**Titre du Programme :** Appui à l'Amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques des Petits Exploitations Agricoles Familiales dans le Cercle de Kita.

Zones d'intervention : le cercle de Kita (les communes de Kassaro, Sebékoro, Gadougou I et II, Dougarybaya, Benkadi Fougna, Sirakoro, Senko), Région de Kayes

Domaine prioritaire du Plan d'Investissement 2014 : intensification de l'agriculture, l'élevage et la pisciculture

Produits du Plan Stratégique 2014 :

Produit 1 : restauration de terres agricoles dégradées

Produit 2 : mise à disposition de semences améliorées

Produit 3 : aménagement des pâturages et parcours pastoraux

Produit 4 : mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales

Produit 5 : accroissement durable de la production piscicole

Nom du Soumissionnaire :

Programme des Nations Unies pour le Développement au Mali (PNUD Mali)

Signature (Fonds Climat):

\_\_\_\_\_  
jour/mois/année

Signature (Soumissionnaire) :

\_\_\_\_\_  
jour/mois/année

<sup>1</sup> Le terme « programme » fait référence aux programmes conjoints (PC) et aux projets.



|                        |           |                              |              |
|------------------------|-----------|------------------------------|--------------|
| Période du programme : | 2017-2019 | Ressources totales requises: | \$ 1 366 490 |
|                        |           | Ressources totales allouées: |              |
|                        |           | • Fonds Climat Mali          | \$ 966,490   |
| Date de démarrage :    | 2017      | • Autres :                   |              |
| Date de fin :          | 2019      | PMF/FEM                      | \$ 400 000   |

### Description sommaire

Au Mali les Changements Climatiques constituent le grand défi et menace déjà la sécurité alimentaire. Le devenir du Mali et des politiques qu'il met en œuvre pour sortir le pays du sous développement reste tributaire de sa capacité à faire face à ce nouveau défi et à utiliser les possibilités qu'il offre quant à l'adoption des pratiques et technologies durables. C'est pour cette raison que l'Etat malien a élaboré la Politique Nationale sur les changements climatiques (PNCC,) et une Stratégie(SNCC) en vue de la soutenir.

La dépendance des petits producteurs à l'égard des ressources écologiques locales et une faible adoption des technologies et pratiques d'atténuation d'adaptation, les rend hautement vulnérables.

Le présent projet vise à renforcer les capacités des petits producteurs pour entreprendre des actions visant à appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique.

A terme, le projet contribuera à la promotion socio-économique des communautés à la base à travers la gestion durable dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche. Il sera réalisé à travers un partenariat entre le PNUD, le SECO-ONG et les ONG partenaires.

### Organisations / institutions participantes

| Nom de l'Organisation/Institution                                                            | Personne Contact et Adresse                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Secrétariat de Concertation des Organisations Non Gouvernementales Maliennes (SECO-ONG/Mali) | Mori Moussa KONATE, ACI 2000, Rue 427 Porte 2000                                                                          |
| Programme des Nations Unies pour le Développement au Mali (PNUD Mali)                        | Boubou Dramane Camara, Directeur Pays, Immeuble Magané Badalabougou<br>A 200 m des bureaux du PAM<br>BP: 120 Bamako, Mali |
| Association pour l'Aide aux Femmes en Détresse et aux Enfants de la rue (ASSAFEDE)           | Oumar Camara, tel : 75337180, Boulkassounbougou, Rue 580 Porte 1118                                                       |
| Coalition Malienne pour la Solidarité et le Développement (COMASOD)                          | Namory K. Keita, tel : 76480875, Hypodrome Porte 507 Rue 232 Bamako                                                       |

|                                                                                 |                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Association des Volontaires pour le Développement et l'Entraide au Mali (AVDEM) | Fatoumata Kebe, tel : 63263939, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390 Porte 830     |
| Association pour la Formation en Langue Nationale (AFLN)                        | Assaleh Haidara, tel 76774564, Missira Rue 41 Porte 25                     |
| L'Union des Jeunes de l'Espace UEMOA (UJUEMOA)                                  | Mohamed Haidara, tel : 79207687, Magnabougou, Rue 430 Porte 29             |
| Solidarité pour l'Autopromotion à la Base (SABA)                                | Timothée Coulibaly, tel : 66 71 66 29, Rue 367 Kalaban Coura Extension Sud |
| MUSO HAMI                                                                       | Aissata Traore, tel : 76218375 Hamdallaye, Rue 28 Porte 274                |

## MODELE DE LA LETTRE DE SOUMISSION

Bamako, le 18 Avril 2014

À : Mamadou GAKOU, Directeur Général de l'AEDD

Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour le projet : « **Appui à l'Amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques des Petits Exploitations Agricoles Familiales dans le Cercle de Kita** ».

Conformément à votre Appel à propositions en date du 20 mars 2014, nous vous soumettons par les présentes notre Proposition, qui comprend :

- La présentation de notre Institution/Organisation
- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité : .....

Nom et titre du signataire : Boubou Dramane Camara, Directeur Pays

Nom du soumissionnaire : PNUD

Adresse : Immeuble Magané Badala Est, BP 120 Bamako, Mali

Signatures des organisations et institutions participantes (y mettre cachet)

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Accepté par le PNUD:    |  |
| Accepté par le SECO ONG |  |
| Accepté par l'ASSAFEDE  |  |
| Accepté par Muso Hami   |  |

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Accepté par COMASOD   |  |
| Accepté par l'AVDEM   |  |
| Accepté par SABA      |  |
| Accepté par l'UJUEMOA |  |
| Accepté par l'AFLN    |  |

## PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE

**Nom de l'Institution/organisation :** Secrétariat de Concertation des Organisations Non Gouvernementales Maliennes (SECO-ONG/Mali)

**Nom, titre et Adresse de la Personne :** Mori Moussa KONATE, Directeur Exécutif,

Hamdallaye ACI 2000, Rue 427 Porte 200, Tel : 20293041, BP : 3264

### Bref présentation de l'institution /organisation

- **Date de création :** Janvier 1989
- **Domaines d'intervention/types de prestations :**
  - Renforcement des capacités institutionnelles organisationnelles des ONG membres,
  - Renforcement des capacités techniques des ONG membres dans leurs différents domaines d'intervention,
  - Participation à la conception, mise en œuvre et suivi de politiques nationales et projets/programmes,
  - Représentation auprès de l'Etat et des PTF,
  - Mobilisation des ressources et facilitation de l'accès des membres aux financements,
  - Influence des politiques,
  - Positionnement stratégiques sur les questions environnementales/GRN au niveau national,
  - Chef de file du Groupe Thématique Environnement du Forum de la Société Civile.
- **Projets et programmes réalisés en lien avec le Domaine prioritaire ciblé :**

| Projets                                                                        | Partenaires               | Budgets             | Années    |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------|-----------|
| Appui à l'amélioration de l'environnement à travers les actions communautaires | PNUD/PMF-FEM<br>MEA MAECI | 500 000 000<br>FCFA | 2010-2014 |
| Campagne de plaidoyer sur les sachets plastiques et les déchets solides        | GIZ                       | 25 000 000 FCFA     | 2013-2014 |
| Renforcement des capacités des ONG/OCB, élus et services techniques de l'Etat  | PMF/FEM                   | 80 000 000 FCFA     | 2005-2010 |
| L'accompagnement des projets LED                                               | DED/ LED<br>Liechtenstein | 70 000 000          | 2009-2011 |

Le projet intervient dans 8 communes rurales (Kassaro, Sebékoro, Gadougou I et II, Dougarybaya, Benkadi-Fougna, Sirakoro, Senko) dans le Cercle de Kita, Région de Kayes.

## **Données géographiques**

### ***Superficie et Limites:***

Le cercle de Kita couvre une superficie globale de 35.250 km<sup>2</sup>. Il s'étend du Nord au Sud sur 400km et d'Est en Ouest sur 400km. Situé dans la partie Sud-Ouest de la région de Kayes, il est compris entre le 14<sup>ème</sup> et le 18<sup>ème</sup> degré de l'altitude Nord et le 10<sup>ème</sup> degré de la longitude Ouest.

Le cercle de Kita est limité au Nord par les cercles de Djéna et Nioro, au Sud par la République de Guinée, à l'Est par les Cercles de Kati et de Kolokani (région de Koulikoro), à l'Ouest par les cercles de Bafoulabé et Kéniéba.<sup>2</sup>

### **Climat et végétation :**

Le climat est de type tropical avec deux nuances:

- Une nuance sahélienne au Nord avec une courte saison des pluies allant de 3 à 4 mois suivie d'une sécheresse souvent prolongée. Les précipitations y sont de l'ordre de 500 à 700mm.
- Une nuance Soudanaise au Sud avec une longue saison des pluies allant de 5 à 6 mois. Les précipitations sont abondantes et peuvent atteindre de 1000 à 1200mm.

La végétation suit le rythme de la variation pluviométrique. Au Sud c'est la savane arborée avec çà et là une végétation luxuriante alors qu'au Nord on rencontre les formations sèches.

### **Le relief:**

Il est composé d'un ensemble de plateaux d'une altitude de 200 à 500m parsemé de reliefs résiduels comme le « Kita Kourou » qui culmine à 500m à partir de la plaine centrale.

### **Hydrographie :**

Le cercle de Kita appartient au bassin versant du fleuve Sénégal. Il est arrosé par ses affluents: le Bafing formant la limite Ouest, le Baoulé et le Bakoye la limite Est. Il existe également dans le cercle de nombreuses mares et marigots non permanents.

**Économie :** L'agriculture en tant qu'activité principale des populations ne parvient pas à assurer la sécurité alimentaire des populations en raison notamment : (1) de la faiblesse des revenus de la majorité des agriculteurs liés à l'effet conjugué de l'endettement, de la baisse du prix du coton, de l'effondrement du secteur de l'arachide et du coût élevé des intrants ; (2) de la diminution progressive de la fertilité du sol et (3) de la diminution des surfaces emblavées par les agriculteurs à faible revenu<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Synthèse des plans de sécurité alimentaire 2007-2011 des communes du cercle de Kita, décembre 2006

<sup>3</sup> Synthèse des plans de sécurité alimentaire 2007-2011 des communes du cercle de Kita, décembre 2006



## **1.2 Problèmes à résoudre et défis à relever :**

### **Problèmes à résoudre**

Les Changements Climatiques (CC) représentent pour le Mali un très grand défi. Ils touchent et menacent déjà des secteurs clefs pour le développement du pays : l'eau, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les forêts et la santé. Ces changements climatiques menacent en premier lieu le secteur primaire, l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation des forêts, des secteurs clefs pour l'économie du pays. Le devenir du Mali et des politiques qu'il met en œuvre pour sortir le pays du sous-développement reste tributaire de sa capacité à faire face à ce nouveau défi et à utiliser les possibilités qu'il offre quant à l'accès à des technologies propres et pratiques durables.

Dans cette zone, les petites exploitations agricoles familiales font face à de nombreuses contraintes dont : i) l'insuffisance des pluies, ii) une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, iii) la pauvreté des sols, iv) le manque d'aménagement pour la production rizicole, v) la difficulté d'accès et disponibilité des semences améliorées, vi) l'insuffisance de matériels agricoles, vii) la non diversification des sources de revenus, viii) faible rendement des secteurs productifs, ix) faiblesse dans l'intensification de la pratique de l'élevage) faible niveau de production piscicole dans le cercle etc.....

Ces différents problèmes sont liés principalement à i) une faible maîtrise des techniques durables agro-pastorales et piscicoles, ii) le coût élevé de semences améliorées, iii) le coût des intrants et matériels agricoles, iv) le coût élevé de l'aliment bétail, v) l'insuffisance dans la maîtrise des techniques de production piscicole durable.

Les actions correctives proposées dans le cadre du présent programme en vue de faire face à ces contraintes et problèmes majeurs connus au niveau de notre zone d'intervention peuvent se résumer en ces points suivants :

- une intensification de la production céréalière à travers la mise à disposition des semences et intrants aux petites exploitations agricoles familiales, une formation des paysans sur les techniques culturales adaptés résilientes au changement climatique notamment l'aménagement en courbe de niveau, la production du compost au niveau des sites de stabulation ainsi celui des compostières, le reboisement, la réalisation des diguettes antiérosive etc. ...
- la promotion de l'élevage à travers un appui à l'application des conventions existantes, l'accroissement de la production de cultures fourragères et la stabulation des animaux etc.
- la promotion de la pisciculture à travers l'encadrement des pêcheurs, l'aménagement des mares, la mise à disposition d'alevins et intrants piscicoles, formation en technique de fumage, d'empoissonnement des mares et de gestion des étangs, surcreusement d'étangs naturels.

Ces différentes activités proposées vont contribuer à l'atteinte de l'objectif 3 du plan d'investissement 2014 à savoir : l'intensification de l'agriculture, l'élevage et la pisciculture.

### **Défis à relever**

Conformément aux tendances observées dans le domaine de l'agriculture, l'élevage et de la pêche les défis à relever dans la zone du projet sont entre autres :

- **Accroître durablement les rendements agricoles** : le projet contribuera à relever ce défi à travers l'intensification de la production céréalière notamment la mise à la disposition des petites exploitations agricoles familiales des semences et intrants de qualité, productive et résiliente au changement climatique, une formation des paysans sur les techniques culturales adaptés résilientes au changement climatique notamment l'aménagement en courbe de niveau, la production du compost au niveau des sites de stabulation ainsi celui des compostières, le reboisement, la réalisation des diguettes antiérosive, la vulgarisation des techniques agro métrologiques, etc. ... ;
- **Intensifier durablement la pratique de l'élevage** : pour relever ce défi le projet s'investira dans la promotion de l'élevage singulièrement la pratique de l'élevage par stabulation, l'appui à l'application de 3 conventions locales existantes, accroissement de la production de cultures fourragères ;
- **Accroître durablement la production piscicole dans le cercle** : pour contribuer à relever ce défi, le projet se focalisera sur les actions suivantes : la promotion de la pisciculture à travers la formation en technique d'aménagement, d'empoissonnement des mares et de conduite des étangs, la mise à disposition d'alevins et intrants piscicoles.

### **1.3 Les interventions en cours/prévues**

#### **Les interventions en cours**

- Projet de mise en valeur du cercle de Kita (conseil de cercle de Kita) ;
- Projet eau et sécurité alimentaire,
- Projet de mise en valeur des forets du cercle de Kita pour les organisations paysannes,
- Projet de développement intégré de Kita,
- Projet APRAO,
- Projet sécurité alimentaire(MPDL),
- Projet PACINDHA

#### **Les interventions prévues :**

- Adaptation de l'agriculture au changement climatique (FIDA),
- projet d'appui au développement des productions animales dans la zone de Kayes sud (PADEPA-KS),
- Projet d'aménagement des ressources forestières dans le cercle de Kita (PMF/FEM),
- Contribution des Communautés de la Commune rurale de Kokofata à la restauration des terres dégradées et la réduction de l'utilisation des Pops (PMF/FEM);
- restauration des sols dégradés et L'élimination des POPS dans la commune rurale de Senko, cercle de Kita (PMF/FEM);

- Restauration des terres dégradées et réduction des effets néfastes des Pops dans la commune rurale de Gadougou 2, cercle de Kita (PMF/FEM);
- Promotion de l'auto employabilité saisonnière autour de la valorisation de produits forestiers, aménagement et restauration des sols dans les forêts de Kassaro (PMF/FEM).

#### **1.4 Valeur ajoutée de la proposition :**

La valeur ajoutée de cette initiative réside à plusieurs niveaux relatifs à l'approche globale du projet, les stratégies opérationnelles, le partenariat et la communication.

La démarche intégrée du projet qui cerne les trois sous- secteurs de l'agriculture consolidera dans la zone du projet l'interaction des systèmes de production agro-sylvo-pastoral.

En outre, à l'opposé de plusieurs interventions focalisées sur un groupe spécifique, l'approche prônée par le projet touchera les principaux groupes socio- économiques du monde rural et favorisera l'émergence d'une vision d'ensemble de la résilience face aux changements climatiques.

En privilégiant une planification participative des activités qui impliquera les différents groupes, hommes, femmes et surtout les jeunes, le projet prendra en compte les capacités réelles de mobilisation des ressources locales pour assurer une implication soutenue des bénéficiaires.

Le ciblage prioritaire des petites exploitations agricoles par le projet contribuera à réduire l'extrême pauvreté du monde rural et les écarts de son incidence dans une même communauté.

Le projet introduira de nouvelles technologies dans les différents secteurs ciblés qui sont peu connues et peu appliquées dans la localité contrairement au sud du pays. Ces innovations mises à l'échelle convenablement réduiront considérablement les pénuries alimentaires fréquentes dans le Cercle.

La proposition apportera un plus à travers sa recherche constante de synergie avec les autres interventions passées, en cours et prévues dans le ciblage des activités afin de bonifier au maximum les résultats escomptés. La mobilisation de ressources supplémentaires auprès du PMF/FEM pour le financement d'autres activités en cohérence avec la proposition contribuera à la consolidation des acquis.

La stratégie de communication du projet vise à créer un mouvement d'ensemble en amenant tous les intervenants au même niveau de perception et de compréhension du phénomène des changements climatiques au départ du projet.

La présente proposition se distingue par le fait qu'elle s'inscrit dans une dynamique partenariale qui existe entre le SECO ONG un collectif d'envergure nationale, chef de file du Groupe Thématique Environnement du Forum de la société civile, le MEA à travers l'AEDD et le PNUD/Mali.

Les enseignements de cette collaboration qui s'est concrétisée par la mise en œuvre du PAEAC sont retenus pour la formulation et la mise en œuvre et le suivi évaluation de cette initiative.

## **2. Modèle logique et cadre de résultats du Programme**

### **Objectifs et résultats attendus**

#### **Objectif général :**

Appuyer l'adoption des pratiques et technologies agro-pastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique,

**Objectifs spécifiques :** De façon spécifique le projet vise à :

**OSI :** Promouvoir des pratiques agricoles durables résilientes aux changements climatiques en faveur de petites exploitations agricoles familiales à travers la vulgarisation des techniques culturales, de lutte antiérosive et de fertilisation des sols,

**OS2 :** appuyer l'adoption des pratiques d'élevage durables face aux changements climatiques en faveur des communautés d'éleveurs à travers une meilleure gestion de conflit et de l'intensification de l'élevage,

**OS3 :** Promouvoir des pratiques piscicoles durables résilientes aux changements climatiques en faveur des communautés de pêcheurs par la mise à leur disposition d'équipements et de compétences en technique de pisciculture

#### **Résultats attendus**

R1 :

- Le niveau d'équipement de 400 petites exploitations agricoles familiales est amélioré à travers la mise à disposition de matériels agricoles adéquats pour l'application des techniques résilientes aux changements climatiques,
- 800 ha de terres agricoles dans les huit(8) communes sont restaurées à travers différentes techniques (DRS/CES)
- La production et la productivité céréalière de 400 petites exploitations agricoles familiales a<sup>2</sup> augmenté au moins de 30% d'ici la fin du projet à travers les formations reçues sur les pratiques agricoles résilientes aux changements climatiques comme les techniques culturales, de lutte antiérosive et de fertilisation des sols,
- l'intensification de la production des céréales dans 400 petites exploitations agricoles familiales par la vulgarisation de semences améliorées (Sotubaka, debangnuma) et autres techniques agro météorologiques a augmenté la production de 40% à l'hectare avant la fin du projet,

R2 :

- L'accroissement de la production de lait de 400 petites exploitations agricoles familiales par la vulgarisation des techniques de production de cultures fourragères et de pratique d'alimentation a augmenté au moins de 20% avant la fin du projet.
- 100 hectares de terres agricoles dans les huit(8) communes sont aménagés pour la production des fourrages,

- La diminution de 15% des conflits entre éleveurs et paysans par l'appui à l'application d'au moins 3 conventions locales existantes dans les zones de transhumance,

R3 :

- La production piscicole des communautés de pêcheurs et autres a augmenté d'au moins 30% à travers les formations reçues sur les pratiques piscicoles résilientes aux changements climatiques, l'aménagement et l'empoissonnement de quatre(4) mares communautaires au profit des femmes avant la fin du projet
- Le niveau d'équipement de 100 pêcheurs est amélioré à travers la mise à disposition de matériels et équipements,

### **Produits et activités**

#### **Produits1 : mise en route du projet**

##### **Activités :**

##### ***1-1 Mise en place du comité de gestion***

Au démarrage du projet, il sera mise en place un Comité de gestion constitué des représentants du HCC, MAEE, PNUD, PMF/FEM et du SECO-ONG pour assurer une gestion efficace et efficiente du projet.

##### ***1-2 Lancement du projet sous forme d'atelier***

Il s'agit d'organiser un atelier de planification et de suivi-évaluation du projet (sur le rapportage, l'établissement de la situation de référence de chaque commune d'intervention, démarche de synergie avec les autres interventions.

***1-2 Atelier de mise à niveau de tous les acteurs institutionnels*** (ONG partenaires, autorités locales et administratives et agents techniques des projets) ;

##### ***1-4 Installation de l'équipe de terrain***

C'est de procéder à l'installation de l'équipe d'animateurs de terrain auprès des autorités administratives, politiques.

#### **Produits 2 : Intensification de la production céréalière**

##### **Activités :**

##### ***2-1 Formation de 1500 paysans en culture de semences améliorés et hâtives (maïs Sotubaka, debagnuman et autres)***

La formation sera assurée durant deux semaines par 6 experts agronomes pour former au total 250 paysans avec la participation des Agents de l'Agriculture.

La méthodologie est la suivante chaque expert va former un groupe de 25 paysans par semaine soit 50 paysans formés en deux semaines par expert, ce qui fait un total de 250. A la fin de cette première série de

formation des paysans pilotes, les encadreurs du projet vont prendre la relève avec les 250 paysans formés, des relais pour accompagner au moins 5 nouveaux paysans et qui continueront à dupliquer pendant et après la fin du projet. Pour ce faire les modules suivants seront développés : la définition et l'importance d'une semence améliorée, les conditions d'implantation d'une parcelle semencière, les modalités de renouvellement, les techniques de traitement, les caractéristiques agronomiques, de la résistance de la semence Sotubaka/Denbagnuma et autres cultures, la quantité de semence à l'hectare, les techniques des semis et de fertilisation organique, les modalités d'entretien culturel et le type de labour etc.

NB : La variété de maïs Sotubaka : Pluviométrie supérieure ou égale à 800 mm, 5-7 avec 4,5 tonnes.  
La variété de maïs Denbagnuman : rendement : 4 - 5 t/ha à 6 tonnes.<sup>4</sup>

## ***2-2 La mise à disposition des semences, des intrants et la vulgarisation de l'utilisation des informations agro métrologiques***

Les semences de maïs Sotubaka, Denbagnuman et autres disponibles au niveau des structures semencières seront mise à la disposition des paysans en même temps que les intrants fertilisants. Pour les deux ans du projet 10 tonnes de semences et 50 tonnes de fertilisants (micro-dose) seront nécessaires. Les 1500 paysans repartis entre 400 petites exploitations agricoles familiales produiront le double de leur production initiale estimé à moins de 2 tonnes à l'hectare. Pour 800 hectares avec la capacité de plus de 4 tonnes à l'hectare pour les semences Sotubaka et Denbagnuma avec l'application d'une meilleure gestion de l'espace, la fertilisation organique et minérale du sol, en combinaison avec les mesures anti érosives et des techniques culturales appropriées.

100 paysans producteurs accompagnés par 20 animateurs ruraux de radio seront formés sur ces techniques en vue d'une maîtrise du calendrier agricole et d'émission radiophonique pour la vulgarisation. Après la formation, un noyau de paysans volontaires fera des tests de démonstration. Les résultats de tests feront l'objet d'une large information en vue d'une meilleure appropriation des techniques. Il sera mis à la disposition des 100 paysans formés des pluviomètres, des postes radios etc....

## ***2-3 L'organisation des réseaux de distributeurs d'intrants***

Les paysans seront encouragés à produire eux même les semences après le projet. Toutefois pour la durabilité des actions, 6 réseaux de distribution seront redynamisés et mis en contact avec les centres de semences améliorés de Bamako. Le projet veillera à asseoir avec l'accompagnement des Agents de l'Agriculture une coordination des réseaux et les contacts avec d'autres partenaires.

## ***2-4 La restauration et fertilisation des terres de culture***

Compte tenu des causes ci-dessus énoncées, 5 techniques de fertilisation seront envisagées pour enrichir environ 800 hectares de terres de culture. Les activités, qui seront menés par 400 petites exploitations agricoles familiales se dérouleront en Cinq étapes.

### ***2-4-1 La production de la fumure organique par stabulation et aménagement de parc à bétail***

Au total, 200 sites de stabulation saisonnière seront aménagés. La stabulation vise la mise en enclos des animaux pendant la saison sèche jusqu'au début de la saison des pluies (entre février et juin). Elle permet de recueillir la totalité des fèces des animaux. Ainsi les fèces ne se mélangent pas à la terre, et les urines

---

<sup>4</sup> Étude sur les pratiques céréaliers de l'AR de Kayes

sont retenues. La quantité totale de fumier produite pendant quatre mois de stabulation est environ 400kg par paire de vaches. Ceci est supérieur à 60% par rapport au package nocturne.

Dans chaque village du projet un parc à bétail sera aménagé par paillage. Ainsi au total 80 parcs seront aménagés pour accroître la production de fumures.

#### ***2-4-2 Production du compost au niveau des compostières***

L'intensification de la production de la fumure organique se fera au niveau de 300 fosses compostières. De l'avis de plusieurs paysans interrogés dans les communes, la fumure produite dans les fosses permet d'enrichir les sols. Cette activité nécessite la mise à disposition des matériels comme les pics et les pelles. Ses caractéristiques sont 1,50m de profondeur ; 3 mètres de largeur et 4m de longueur.

#### ***2-4-3 La restauration par l'aménagement des diguettes antiérosives***

Les diguettes permettent de freiner l'écoulement des eaux afin d'augmenter leur infiltration dans le sol et de rehausser ainsi la montée de la nappe phréatique. Les paysans réaliseront 5000 m de diguettes antiérosives.

#### ***2-4-4 La phase d'enrichissement des parcelles de cultures***

Les fumures produites entre février et mai au niveau des sites stabulation et les fosses compostières seront transportées dans les champs par les paysans pour enrichir les champs de maïs et autres au moment de labour. L'équipement des producteurs en charrettes, charrues, bœufs de labour et brouettes s'avère nécessaire pour faciliter le transport de la fumure dans les champs.

#### ***2-4-5 L'aménagement en courbe de niveau :***

Dans le cadre de cette technologie, le champ est cultivé en billons (ACN) afin de réduire le ruissellement des eaux de pluie. L'eau s'écoule ainsi lentement entre les billons et s'infiltré dans le sol. La technologie se traduit par une réduction de 70 % de l'eau de ruissellement et par une augmentation de 50 % de l'infiltration de l'eau. Il a également été démontré que l'ACN améliore la productivité des cultures et régénère les arbres et arbustes. Toutefois il existe des contraintes qui limitent l'utilisation de cette méthode culturale par les paysans. Ces contraintes sont liées au fait que la méthode nécessite un équipement spécifique et de l'expertise pour une conception efficace des ados (lignes de niveau). Afin de transférer cette technique aux paysans dans les huit communes d'intervention le présent projet va faire une formation pratique de 20 jours en fonction de dix(10) paysans pilotes par commune sur l'utilisation des équipements pour la conception des lignes de niveau dans les champs. Cette formation va concerner 80 paysans. Ces 80 paysans vont appliquer la technique dans leur champ respectif en raison deux hectares par paysan soit un total de 160 hectares aménagés en techniques de courbe de niveau. Cette application est prévue pour la deuxième année du projet.

### **Produits 3 : intensification durable de la pratique d'élevage**

#### **Activités :**

#### ***3-1 La pratique de l'élevage par stabulation,***

Au total, 200 sites de stabulation saisonnière seront aménagés. La stabulation vise la mise en enclos des animaux pendant la saison sèche jusqu'au début de la saison des pluies (entre février et juin). Elle permet d'accroître la production de la fumure. Des fourrages seront parqués sur un hangar dont les animaux vont vivre sous le toit. L'avantage de ce système est qu'il permet aux paysans de disposer de ses animaux en temps voulu pour les besoins de labour en début d'hivernage et prendre un bon départ. Cette approche

permet avec la disponibilité du fourrage, les besoins alimentaires des bœufs de labours et leur disposer à temps.

### ***3-2 Accroissement de la production des cultures fourragères***

Les 400 petites exploitations agricoles familiales identifiées ci-dessus, chacun va s'occuper de la production d'un quart d'hectare uniquement pour les besoins du fourrage, soit 100 hectares de champs en culture fourragère. Ces paysans bénéficieront de semences en culture fourragère. Selon Le PPAAO (Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest) qui a financé l'adaptation de deux variétés de maïs pour la production de fourrage « Sotubaka » et le maïs pour le fourrage « Sama ». Actuellement, 75 paysans sont impliqués dans la démonstration de ces variétés sur 225 hectares sur l'ensemble du territoire du Mali. L'alimentation des vaches avec ces fourrages a montré une augmentation de rendement de lait de 6 à 8 litres par jour et par tête.

### ***3-3 Appui à l'application de 3 conventions locales existantes***

Il s'agit à ce niveau de prendre en charge les frais liés à la participation des membres des cadres de concertation pour le suivi de l'application de 3 conventions locales pendant la période du projet.

## **Produits 4 : accroissement durable de la production piscicole**

### **Activités :**

#### ***4-1 Formations de cent (100) femmes sur les pratiques piscicoles résilientes aux changements climatiques***

Avant l'aménagement des mares, le projet va recruter un consultant spécialiste en pisciculture pour former cent(100) femmes pêcheurs. Cette formation portera sur des thèmes comme : le choix des poissons géniteurs, les modes de reproduction ainsi que les différents facteurs qui influent sur les différents stades du développement des poissons, l'alimentation des poissons, le montage des filets de pêche, les techniques améliorées de séchage etc. Cela permettra de faire la promotion de la pisciculture dans les communes cibles.

#### ***4-2 L'équipement de cent(100) pêcheurs***

Les pêcheurs de la zone utilisent des filets de pêche avec des mailles très petites. Ce qui fait que même les petits poissons d'une valeur économique très faible sont capturés. Cela a aussi des conséquences à savoir la surpêche et le renouvellement de la population de poissons dans les mares, lacs et fleuves. Le projet va donc doter au moins 100 pêcheurs traditionnels de filets de pêches appropriés. Cela permettra non seulement de réduire la surpêche de poissons à faible valeur économique mais aussi d'assurer la durabilité de la pêche donc la durabilité des revenus pour les pêcheurs.

#### ***4-3 L'aménagement et l'empoissonnement de quatre(4) mares communautaires pour les femmes***

La zone d'intervention du projet regorge de nombreux cours d'eau non valorisés.

Avec l'appui du service technique de la pêche, quatre mares communautaires seront aménagées dans les villages ciblés au profit des femmes en vue de diversifier leurs sources de revenus et réduire la pression sur les ressources naturelles.



L'aménagement de ces mares et son empoissonnement permettra de contribuer de façon durable à accroître la production piscicole pour une sécurité alimentaire, à générer des ressources pour les femmes et à réduire la coupe abusive du bois et du charbon à des fins commerciales mais aussi de réduire l'exploitation des terres marginales. Le projet appuiera l'adoption de dispositions pour une gestion durable des ressources générées.

Les équipements améliorés de séchage des poissons seront mises à la disposition des femmes selon des modalités qui permettront à toutes d'en bénéficier.

### **Efficacité des activités proposées**

Les activités retenues concernent des zones et des communautés déjà identifiées, pour lesquelles une concertation a déjà été conduite permettant de définir de manière participative et décentralisée, les interventions prioritaires sont inscrites dans les plans locaux de développement (PDSEC et PSA) du cercle.

### **Bénéficiaires et modalités de participations :**

Les cibles prioritaires du projet seront les petits producteurs (hommes et femmes) résidant dans les différentes communes d'intervention du programme, tenant compte des actions en cours et de celles programmées par le projet dans le cercle. Les bénéficiaires du projet seront non seulement les familles des producteurs et éleveurs directement touchées par les activités promues pour l'accroissement des productions, mais aussi les populations des villages avoisinants qui verront leur condition de vie s'améliorer, grâce à une meilleure disponibilité en vivres.

Les bénéficiaires seront au centre de toutes les actions prévues.

L'équipe de réalisation du projet se rendra dans les différentes communes durant deux semaines pour s'entretenir avec les acteurs locaux, les services techniques et les populations en vue de définir de manière plus précise, les actions prévues et les modes opératoires. De nombreuses visites seront ainsi organisées sur le terrain et des discussions avec les producteurs et les responsables de projets seront tenues de bien appréhender les réalités locales.

### **3. Pérennité, Complémentarité et Risques du Programme**

#### **3.1. Pérennité des interventions prévues**

La sécurisation de l'agriculture par l'utilisation des semences plus adaptées à la sécheresse, l'utilisation des techniques de DRS/CES (Défense et Restauration des Sols /Conservation des Eaux et Sols) pour la restauration des sols et l'infiltration des eaux de ruissellement permettra aux producteurs de vivre décemment de leur profession. Les principales variétés de maïs améliorés qui sont cultivées au Mali sont "Dembanyuma et Sotubaka" avec respectivement des rendements moyens qui varient de 4,5 tonnes à 6 tonnes. D'autres variétés comme "Niéleni, Tiématié, Appolo, Américain" etc. sont cultivées. Le prix producteur d'un kg de maïs à la vente atteint en moyenne 130 CFA depuis plusieurs années. Soit un revenu brut de 520.000 CFA à 750.000 CFA par ha. Ce qui suppose que si les producteurs du maïs bénéficient de l'accompagnement dans la maîtrise des techniques culturales, de lutte antiérosive et de fertilisation des sols, les producteurs auront au moins deux fois plus de revenus que les producteurs de coton. Ce qui nous permet d'affirmer la pérennité du volet agriculture du projet.

Pour ce qui concerne l'élevage, les activités prévues permettront une prise en charge efficace de l'alimentation des vaches avec la disponibilité des fourrages qui permet une augmentation de rendement de lait de plus de 8 à 10 litres par jour et par tête. L'élevage par stabulation (la mise en enclos des animaux pendant la saison sèche jusqu'au début de la saison des pluies) permet donc d'augmenter la productivité de la viande et du lait mais aussi d'assurer la disponibilité des bœufs de labours au besoin.

Dans le cadre de la pisciculture, les pêcheurs ont manifesté leur besoins d'accompagnement des structures d'appui pour améliorer les conditions de travail. En réponse à ces besoins, les pêcheurs au nombre de cinquante(50) bénéficieront d'une formation sur les pratiques piscicoles résilientes aux changements climatiques, d'équipement de pêche, de l'aménagement et l'empoissonnement de 4 marres.

L'ensemble des activités prévues seront menés avec l'accompagnement et l'implication des services techniques de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche et des autorités locales .Les actions indiquées dans ce projet sont inscrits dans les PDSEC des huit communes cibles, donc des actions déjà prévues par les responsables communaux. Ce sont les services techniques des domaines concernés avec les populations bénéficiaires qui assureront la continuité après la période projet.

Ces différentes actions sont de nature à rendre pérenne les actions.

#### **Stratégie de mise a l'échelle :**

Pour la mise en œuvre de ce projet le consortium va recruter huit (8) agents permanents pour la période en fonction d'un encadreur par commune. Ce dispositif sera accompagné par huit(8) superviseurs à temps partiel pour chaque commune. Cette équipe de terrain composé d'encadreurs et de superviseurs travaillera en étroite collaboration avec les services techniques de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des eaux et forêts pour l'accompagnement des petits exploitants et exploitantes familiaux en vue d'une meilleure résilience des communautés face aux effets néfastes des changements climatiques. Ce partenariat et cette collaboration entre les trois parties (services techniques de l'état, les communautés bénéficiaires et l'équipe projet sur le terrain est de nature à rendre pérennes les activités après la fin du projet sur le terrain. Les relais formés au sein de la communauté paysanne continueront à vulgariser les techniques apprises et les spéculations mises à leurs dispositions par les encadreurs.

La mise en œuvre du projet prend en compte des activités de reproduction des supports de visibilité et de capitalisation. En plus de ces activités, des stratégies de synergies avec d'autres acteurs déjà dans la zone du projet seront développées. Des partages d'expériences au cours de la mise en œuvre de projet permettront ainsi de faire bénéficier d'autres zones non couvertes par le projet.

### **Complémentarités avec les projets/programmes existant et potentialités catalytiques des financements**

Le présent projet sera complémentaire des interventions en cours identifiées qui sont focalisées sur les domaines de la sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles. Cette complémentarité se situe à plusieurs niveaux :

- Couverture géographique : 8 commune sur les 33;
- Sensibilisation : renforcement de prise de conscience;
- Équipement : renforcement en équipement des producteurs du cercle de Kita;
- Activités : le projet exécute des activités qui ne sont pas prise en compte par les autres projets dans le zone;
- Vulgarisation des semences améliorées : le projet entend étendre cette vulgarisation à d'autres communes du cercle de Kita;
- Vulgarisation de culture fourragère : l'adoption de cette pratique reste à démultiplier dans le cercle car les interventions en cours ne sont pas nombreuses;
- Les activités de conservation de la biodiversité : l'intervention du projet permettra de réduire le prélèvement sur les ressources naturelles;
- les projets de reboisement dans le cercle permettront de restaurer la fertilité des sols, lutter contre l'érosion, la conservation des marres.

### **Risques du Programme**

L'exécution du présent projet présente peu de risques majeurs, dans la mesure où des opérations sensiblement similaires ont déjà été menées et que les leçons tirées ont été prises en compte dans la conception.

Cependant la mise en œuvre du projet pourrait être confrontée à certains risques qui sont :

- aléas climatiques :
- persistance de conflits sociaux et fonciers ;
- récupération politique du projet ;

De façon globale, le projet, en vue de minimiser ces risques adoptera une stratégie qui sera focalisée sur la responsabilisation des Comités locaux, la sensibilisation des producteurs et éleveurs, l'organisation concertée de l'espace agro-pastoral et piscicole, la dynamisation des conventions locales existantes.

## **4. Modalités de mise en œuvre**

### **Arrangement de gestion**

Les activités du projet seront mises en œuvre par un consortium de huit (8) ONG et Associations nationales dont un collectif le SECO-ONG. Ces différentes ONG et associations disposent d'une expérience en matière de conduite de projets, et une expertise dans le domaine du changement climatique. Elles seront renforcées en vue d'une mise en œuvre cohérente et harmonisée des activités sur le terrain.

Le PNUD Mali, en tant que responsable de la gestion du Fonds signera une convention de partenariat avec le Fonds climat. En vue de la mise en œuvre des activités, le PNUD Mali signera un mémorandum d'accord avec le consortium qui définira les modalités de collaboration.

Chaque organisation membre du consortium ouvrira un compte projet pour assurer une gestion des fonds conformément aux dispositions définies par le partenaire financier.

Le cofinancement des projets attendu à travers le PMF/FEM se fera conformément aux dispositifs de celui-ci. L'engagement du PMF/FEM, conformément à ses directives permettra de financer 4-5 micro projets pour un montant maximum de 50 000 USD par projet dans les domaines focaux qui sont : la conservation de biodiversité, la lutte contre les POP et les produits chimiques, les changements climatiques/Atténuation, la préservation des eaux internationales, la lutte contre la dégradation des terres. Il s'agit donc de projets essentiellement environnementaux qui contribueront à renforcer le verdissement de l'initiative. Ils seront conçus et soumis au PMF/FEM par les ONG membres du Consortium pour financement. Le suivi évaluation des projets est assuré par le Comité National Pilotage du Programme

### **Responsabilité des Organisations Participantes et transparence**

- Le PNUD Mali : il est le responsable de la gestion des fonds mis à sa disposition par le Fonds Climat Mali. Il préside le Comité de Gestion du projet qui sera mis en place sur le projet, approuve en dernier lieu les rapports des ONG et conduit les audits des projets.

Le PMF/FEM : En tant que mécanisme de financement de microprojets du Fonds pour l'environnement mondial, le Programme du Mali a donné son accord de principe pour le cofinancement à hauteur de 400 000 USD de quatre/Cinq projets du consortium dans la zone d'intervention. Il convient de préciser que le Programme Micro financement du FEM qui intervient dans notre pays depuis 1992 est un mécanisme qui finance des micro projets, et depuis 2005, le PMF/FEM a financé une vingtaine de projets dans ses zones stratégiques d'intervention du Bafing et de la Boucle du Baoulé qui couvrent la localisation du présent projet.

- Par ailleurs le PMF/FEM participera au Comité de Gestion et au suivi évaluation du projet à travers son Comité National de Pilotage qui s'assurera de la synergie et la complémentarité avec le fonds climat Mali dans les processus de sélection des projets soumis et le suivi évaluation des activités sur le terrain.
- Le SECO-ONG : Le SECO-ONG en tant que collectif d'ONG assurera la coordination des activités de mise en œuvre du projet et dispositif de suivi-évaluation en collaboration avec le PNUD Mali et le PMF/FEM. Il s'appuiera sur le Comité de gestion de six (6) membres qui sera mise en place et un Coordinateur recruté.

Le SECO-ONG est responsable du volet renforcement des capacités des ONG et Association partenaires et la capitalisation. Quant à la communication et la visibilité, ce volet sera assuré par l'UJUEMOA en collaboration avec le SECO-ONG.

- Les ONG et Associations partenaires : Elles assureront la mise en œuvre et le suivi quotidien des activités dans les communes d'interventions. Chaque organisation partenaire sera responsable d'une commune rurale dans laquelle elle sera chargée de l'encadrement de dix (10) villages. Dans la mise en œuvre des projets elles travailleront en concertation étroite avec les services décentralisés en charge du développement rural et les collectivités.

Les services techniques de l'Etat au niveau cercle : ils assureront le suivi, le conseil et l'accompagnement des ONG sur le terrain à travers un protocole de collaboration. Leur rôle est d'apporter les appuis conseils à l'équipe projet selon les besoins de suivi ou de formation. Ils seront sollicités pour toute action dont leur contribution peut avoir une valeur ajoutée. Cette implication qui s'inscrira dans les attributions régulières des services techniques contribuera à renforcer l'appropriation et la pérennisation des actions.

Le conseil de cercle; en tant que 1<sup>er</sup> responsable du développement socioéconomique de la commune, les élus seront fortement impliqués à toutes les étapes de mise en œuvre du projet. Les actions prévues dans le cadre de ce projet font partie de la planification de développement économique et social (PDSEC) de ses huit communes cibles. A cet effet, le Conseil de Cercle qui sera représenté au niveau du Comité de gestion du projet et tous les Conseils municipaux des Communes couvertes seront informés sur le contenu du projet, l'évolution des activités

-

## **Plan de suivi évaluation et de communication**

- **Plan de suivi évaluation**

Le mécanisme de suivi et d'évaluation, sera axé sur les indicateurs du cadre logique c'est à dire sur la gestion des résultats et l'impact des interventions.

Sur la base des outils de rapportage du Fonds, le Consortium élaborera des fiches techniques pour l'actualisation de la situation de référence et le suivi des indicateurs de résultats définis par le projet

### **Le suivi évaluation sera réalisé à trois niveaux**

**1<sup>er</sup> niveau de suivi :** Ce suivi sera réalisé par les ADC (Agents de développement communautaire) étant des agents déployés auprès des communautés pour leur accompagnement, les ADC réalise les actions de suivi à travers les sorties quotidiennes et la collecte des données sanctionnées par la production des rapports mensuels.

**2<sup>ème</sup> niveau de suivi :** il sera réalisé par le coordinateur du projet, en tant que 1<sup>er</sup> responsables des activités terrain, le coordinateur réalise supervise chaque ADC au moins une fois dans le mois. Il compile les rapports mensuels des ADC pour produire les rapports mensuels compilés et les rapports trimestriels pour la Direction du consortium.

**3<sup>ème</sup> niveau de suivi :** ce suivi est réalisé par la Direction du consortium assurée par le Comité de gestion chaque 3 mois pour s'enquérir du niveau de réalisation des activités sur terrain et le niveau d'atteinte des indicateurs. La Direction du consortium profite de ces missions pour apporter des appuis conseils et procéder à des séances d'orientation.

Ce mécanisme de suivi des indicateurs axé sur les résultats servira pour élaborer les rapports de mission et les rapports d'activités qui seront fournis au PNUD Mali conformément aux dispositions du mémorandum d'accord de partenariat.

Le suivi évaluation sera assuré aussi à travers quatre (4) missions semestrielles de supervision du Comité de gestion qui sera organisé par le SECO-ONG. Deux des missions semestrielles seront organisées conjointement avec le Comité de Gestion du PMF/FEM en vu de s'assurer de la complémentarité des interventions.

Durant le cycle du projet, deux évaluations sont prévues, une évaluation à mi-parcours qui sera réalisée à la fin de la 1<sup>ère</sup> année par le Comité de gestion du consortium en collaboration avec les services techniques de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des eaux et forêts de Kita, le conseil de cercle et populations bénéficiaires. Cette 1<sup>ère</sup> évaluation sera suivie d'une rencontre d'échange avec les ONG et Associations partenaires qui permettra de partager les leçons apprises et de prendre les dispositions pour l'amélioration de la poursuite du projet.

La 2<sup>ème</sup> évaluation qui est finale sera réalisée par le SECO-ONG qui recrutera à cet effet un consultant indépendant. Les conclusions de cette évaluation feront l'objet d'un partage au cours d'un atelier qui sera organisé par le SECO-ONG.

L'audit des comptes du projet est sous la responsabilité du PNUD Mali.

## **Plan de communication**

La communication et la visibilité du projet seront assurées par la médiatisation du lancement officiel, la publication régulière sur le projet, la production des supports de communication tels que des fiches techniques sur le projet, des supports audio-visuels etc.

Ainsi le projet prévoit les actions suivantes :

- le lancement du projet : information sur le Fonds climat Mali et les partenaires du consortium et le projet;
- la couverture médiatique des activités : la couverture médiation par la télévision et la presse écrite de la cérémonie de lancement ;
- la production de deux articles de presse ;
- la participation du projet à d'autres activités : fora ; journées de reboisement, femme ;
- la confection de la banderole standard et des plaques d'indication au projet
- le sponsoring de certaines activités dans le cercle pour la visibilité;

## **Rapportage**

- ✓ Un rapport mensuel sera présenté par la Direction de chaque ONG membre du Consortium au Coordinateur lors des rencontres mensuelles de concertation
- ✓ Un rapport d'activité et financier trimestriel sera soumis au SECO-ONG la fin de chaque trimestre faisant ressortir l'état de réalisation des activités du projet et l'état des dépenses effectuées;
- ✓ un rapport technique et financier sera soumis au Secrétariat du Fonds Climat chaque trois mois et partagé avec l'ensemble des acteurs (autorités locales, administrations locales, les populations et autres intervenants dans le secteur).
- ✓ Un rapport annuel financier et narratif sera communiqué avant le 31 mars de l'année suivante au Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali et au MPTF.

## **ANNEXES**

**Annexe 1** : Cadre juridique (pour les Organisations Participantes des Nations Unies) – une page. Il s’agira d’indiquer quels sont les accords de coopération ou d’assistance qui constituent le fondement juridique des relations entre le Gouvernement du Mali et chaque Organisation Participante des Nations Unies. En cas de PC, le document juridique propre à chaque Organisation Participante des Nations Unies doit être approuvé par l’Organisation des Nations Unies concernée.



## Annexe 2 : Modèle de Cadre de résultats du Projet

|                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                |                                                                                               |                                                 |                         |                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------------|
| <b>Titre du Projet :</b> Projet d'Appui à l'Amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques des Petits Exploitations agricoles Familiales dans le Cercle de Kita. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                |                                                                                               |                                                 |                         |                                                        |
| <b>Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer</b>                                                                                                                                                                     | Appuyer l'adoption des pratiques et technologies agro-pastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique,                                                                                                                                                                                                            |                                                                |                                                                                               |                                                 |                         |                                                        |
| <b>Effet attendu</b>                                                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du risque de mauvaise récolte grâce à l'introduction de pratique de conservation des sols et de l'eau dans les champs</li> <li>• Développement et diffusion de semences hâtives et résistantes à la sécheresse</li> <li>• Dissémination d'espèces animales et piscicoles résistantes à la sécheresse et de pratiques appropriés de gestion du bétail et du poisson</li> </ul> |                                                                |                                                                                               |                                                 |                         |                                                        |
| <b>Indicateurs d'Effet</b>                                                                                                                                                                                                                       | <b>Zone Géographique</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Situations de référence<sup>5</sup></b>                     | <b>Cibles finales</b>                                                                         | <b>Moyens de vérification</b>                   | <b>Org. Responsable</b> | <b>Conditions Critiques</b>                            |
| Nombre hectares de terres restaurés à travers les différentes techniques de DRS/CES                                                                                                                                                              | Dans les huit(8) communes (kassaro, sebekoro, gadougou I , gadougou II, Senko, bougarybaya,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 400 hectares                                                   | 800 hectares de terres restaurés dont 160 hectares aménagés en techniques de courbe de niveau | Visite sur le terrain<br><br>Rapport d'activité | Les ONG du consortium   | Mauvaise pluviométrie                                  |
| Nombre de producteurs avec un accès à des semences améliorés                                                                                                                                                                                     | Dans les huit(8) communes (Kassaro, Sebekoro, Gadougou I, Gadougou II, Senko, Bougarybaya,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 18% seulement PNISA 2011- 2015                                 | 1500 producteurs                                                                              | Rapport de suivi<br>Visite sur le terrain       | Les ONG du consortium   | Non disponibilité financière pour l'achat des semences |
| Pourcentage de conflits entre éleveurs et agriculteurs résolus grâce à l'application des conventions                                                                                                                                             | Toutes les 8 communes du projet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Une étude sera menée pour renseigner la situation de référence | Réduction de 15% des conflits                                                                 | Rapport d'étude<br><br>Rapport de mission       | Les ONG du consortium   |                                                        |

<sup>5</sup> Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

|                                                               |                                                                                            |                                |                                  |                                             |                         |                                         |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------|
| Accroissement de la productivité agricole                     | Dans les huit(8) communes (Kassaro, Sebekoro, Gadougou I, Gadougou II, Senko, Bougarybaya, | 2 tonnes à l'hectare           | 4 tonnes à l'hectare             | Visite sur le terrain<br>Rapport de mission | Les ONG du consortium   | Mauvaise pluviométrie dans zone         |
| Vulgarisation de la culture fourragère                        | Les 8 communes du projet                                                                   | 40 hectares                    | 100 hectares de terres agricoles | Visite sur le terrain<br>Rapport de mission | Les ONG du consortium   |                                         |
| Accroissement de la productivité du cheptel                   | Les 8 communes du projet                                                                   | 2 à 3 litres                   | 6 à 8 litres                     | Visite sur le terrain<br>Rapport de mission | Les ONG du consortium   |                                         |
| <b>Produit Attendu 1</b> <sup>6</sup> mise en route du projet |                                                                                            |                                |                                  |                                             |                         |                                         |
| <b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>                     | <b>Zone Géographique</b>                                                                   | <b>Situations de référence</b> | <b>Cibles finales</b>            | <b>Moyens de vérification</b>               | <b>Org. Responsable</b> | <b>Conditions Critiques</b>             |
| Nombre de comité de gestion fonctionnel                       | Bamako                                                                                     | 0                              | 1 Comité de 6 membres            | Rapports d'activités du comité              | PNUD/SECO               | Non disponibilité des membres du comité |
| Nombre de participants à l'atelier                            | Kita                                                                                       | 0                              | 1 activité de lancement se tient | Rapport du lancement                        | SECO-ONG                | instabilité sociale                     |

<sup>6</sup> Ces Produits doivent s'inscrire dans le cadre de l'Objectif spécifique attendu par le Fonds auquel le présent Programme répond. Les produits et les activités indicatives du Plan d'Investissement du Fonds doivent guider le choix des indicateurs de résultats immédiats par le présent Programme. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les Produits 2, 3, etc. et les indicateurs associées.

|                                                                               |                                            |                                                                           |                                                       |                                                                                  |                              |                             |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Nombre d'atelier de mise à niveau des responsables et agents des projets tenu | Bamako                                     | Une étude spécifique sera menée pour renseigner la situation de référence |                                                       | Rapport de l'atelier                                                             | SECO-ONG                     | Indisponibilité du fonds    |
| Nombre d'équipe de terrain mise en place                                      | Kita                                       | 0                                                                         | 1 équipe composée d'1 Coordinateur et de 8 animateurs | Rapport de mission                                                               | Consortium                   | Indisponibilité du fonds    |
| <b>Produit Attendu 2</b> Intensification de la production céréalière          |                                            |                                                                           |                                                       |                                                                                  |                              |                             |
| <b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>                                     | <b>Zone Géographique</b>                   | <b>Situations de référence</b>                                            | <b>Cibles finales</b>                                 | <b>Moyens de vérification</b>                                                    | <b>Org. Responsable</b>      | <b>Conditions Critiques</b> |
| nombre de paysans formés à l'utilisation des semences améliorées              | Les huit(8) communes du projet             | Une étude spécifique sera menée pour renseigner la situation de référence | 1500 paysans                                          | Rapport de formation                                                             | Consortium                   | Indisponibilité             |
| Nombre de paysans fournis en semences améliorés,                              | Les huit(8) communes du projet             | Une étude spécifique sera menée pour renseigner la situation de référence | 1500 paysans                                          | Rapport de formation<br>Liste des bénéficiaires de semences<br>Visite de terrain | Consortium<br><br>Consortium | Indisponibilité du fond     |
| Nombre de réseaux de distribution redynamisés,                                | Les communes de Sebekoro, Kita et Gadougou | 0                                                                         | Six(6) réseaux de distributeurs                       | Rapports de missions                                                             | Consortium                   |                             |

|                                                                                                                |                                 |                                                                    |                                          |                                                           |                  |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------|--|
| Nombre d'ha de terres restaurés par l'aménagement des diguettes antiérosive                                    | Les huit (8) communes du projet | 150 hectares                                                       | 800 hectares                             | Rapports de missions                                      | Consortium d'ONG |  |
| Nombre de paysans formés aux techniques de lutte antiérosives                                                  | Les huit (8) communes du projet | 30                                                                 | 200 paysans                              | Rapport suivi                                             | Consortium d'ONG |  |
| Nombre de paysans dotés en équipement de production et de mesure                                               | Les huit (8) communes du projet | 0                                                                  | 200 paysans                              | visite terrain de                                         | Consortium d'ONG |  |
| Nombre de fosses de production du compost                                                                      | Les huit (8) communes du projet | 0                                                                  | 400 paysans et 20 animateurs de radio    | Rapports de missions                                      | Consortium d'ONG |  |
| Nombre de site de production du compost par stabulation et parcs de bétails                                    | Les huit (8) communes du projet | 0                                                                  | 300 fosses                               | Rapports de visite terrain de                             | Consortium d'ONG |  |
| Nombre de paysans formés sur la technique de l'aménagement en courbe de niveau et l'appliquant dans leur champ | Les huit (8) communes du projet | La technique de l'aménagement en courbe de niveau n'est pas connue | 200 paysans ; 80 parcs<br><br>80 paysans | Rapports de visite terrain de<br><br>Rapport de formation | Consortium d'ONG |  |

|                                                                                              |                                                       |                                                                                      |                        |                                                    |                                          |                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Produit Attendu 3</b> intensifications durables de la pratique d'élevage                  |                                                       |                                                                                      |                        |                                                    |                                          |                             |
| <b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>                                                    | <b>Zone Géographique</b>                              | <b>Situations de référence</b>                                                       | <b>Cibles finales</b>  | <b>Moyens de vérification</b>                      | <b>Org. Responsable</b>                  | <b>Conditions Critiques</b> |
| Nombre ha de production de cultures fourragères                                              | Les huit(8) communes                                  | 0                                                                                    | 100 ha                 | Visite dans les champs                             | Consortium d'ONG<br><br>Consortium d'ONG | Indisponibilité du fonds    |
| Nombre de paysans pratiquant de l'élevage par stabulation                                    | Les huit(8) communes                                  | 0                                                                                    | 200 paysans            | Visite de terrain<br>Rapports de missions          | Consortium d'ONG                         |                             |
| Nombre de paysans disposant d'un aménagement de parcs à bétails                              | Les huit(8) communes                                  | 0                                                                                    | 80 paysans             | Visite de terrain                                  | Consortium d'ONG                         |                             |
| Nombre de conventions locales existantes bénéficiant d'un appui à l'application              | Les communes de Kassaro, de Gadougou II et Gadougou I | 10 conventions existent dont 3 dans les communes cibles du projet peu fonctionnelles | 3 conventions appuyées | Rapports missions, bilan des PDSEC, rapports PNSIA | Consortium d'ONG                         |                             |
| <b>Produit Attendu 4</b> accroissement durable de la production piscicole                    |                                                       |                                                                                      |                        |                                                    |                                          |                             |
| <b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>                                                    | <b>Zone Géographique</b>                              | <b>Situations de référence</b>                                                       | <b>Cibles finales</b>  | <b>Moyens de vérification</b>                      | <b>Org. Responsable</b>                  | <b>Conditions Critiques</b> |
| Nombre de pêcheurs adoptant les pratiques piscicoles résilientes aux changements climatiques | Commune de Sebekoro et Kassaro                        | 0                                                                                    | 100 pêcheurs           | Rapport de formation                               | Consortium d'ONG                         | Indisponibilité du fonds    |

|                                                                                                                         |                                |   |                      |                       |                  |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---|----------------------|-----------------------|------------------|--|
| Nombre de pêcheurs équipés ayant augmenté leur production                                                               | Commune de Sebekoro et Kassaro | 0 | 100 pêcheurs appuyés | Visite sur le terrain | Consortium d'ONG |  |
| Nombre de mares aménagés et empoissonnés assurant la production durable de la pêche et réduisant la capture des fretins | Commune de Sebekoro et Kassaro | 0 | 4 marres             | Visite sur le terrain | Consortium d'ONG |  |

### Annexe 3 : Modèle de Plan de Travail et Budget

Plan de travail relatif à : Projet d'Appui à l'Amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole et la Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques des Petites Exploitations Agricoles Familiales dans le Cercle de Kita.

Durée du PC/Projet : 2 ans

| Objectif Spécifique du Fonds :              |                                                                 |                           |     |     |     |     |     |     |     |                               |                                       |                                     |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Produits attendus du PC/Projet              | Activités clés                                                  | Calendrier (par activité) |     |     |     |     |     |     |     | Zone Géographique             | Organisation Participante responsable | Budget prévu (par produit/activité) |
|                                             |                                                                 | T 1                       | T 2 | T 3 | T 4 | T 1 | T 2 | T 3 | T 4 |                               |                                       |                                     |
| 1 <sup>er</sup> Produit du programme/projet |                                                                 |                           |     |     |     |     |     |     |     |                               |                                       |                                     |
| Mise en route du projet                     | Mise en place du comité de gestion                              | x                         |     |     |     |     |     |     |     | Bamako                        | SECO/PNU D                            | 46353                               |
|                                             | Lancement du projet sous forme d’atelier                        | x                         |     |     |     |     |     |     |     | Dans les 8 communes du projet | Consortium                            |                                     |
|                                             | Atelier de mise à niveau des responsables et agents des projets | x                         |     |     |     |     |     |     |     | Dans les 8 communes du projet | SECO ONG                              |                                     |

|                                                              |                                                                                                             |   |   |   |   |   |  |   |   |                               |                               |         |            |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|---|---|--|---|---|-------------------------------|-------------------------------|---------|------------|
|                                                              | Installation de l'équipe de terrain                                                                         | x |   |   |   |   |  |   |   | Dans les 8 communes du projet | Consortium                    |         |            |
| 2ème Produit du programme/projet                             |                                                                                                             |   |   |   |   |   |  |   |   |                               |                               |         |            |
| Intensification de la production de la production céréalière | Formation de 1500 paysans en culture de semences améliorés et hâtives (maïs Sotubaka, debagnuman et autres) |   |   | x |   |   |  |   |   | Dans les 8 communes du projet | Consortium                    | 480 129 |            |
|                                                              | La mise à disposition des semences et des intrants                                                          |   | x |   |   |   |  |   |   | Dans les 8 communes du projet | consortium                    |         |            |
|                                                              | Vulgarisation des techniques agro-météorologiques                                                           | x |   |   |   | x |  |   |   | Dans les 8 communes du projet | consortium                    |         |            |
|                                                              | L'organisation des réseaux de distributeurs d'intrants                                                      |   |   | x |   |   |  |   |   | Dans les 8 communes du projet | Consortium                    |         |            |
|                                                              | La restauration et fertilisation des terres de culture                                                      |   |   |   | x |   |  |   |   | Dans les 8 communes du projet | consortium                    |         |            |
|                                                              | La restauration par l'aménagement des diguettes antiérosive                                                 |   |   |   | x |   |  | x |   | Dans les 8 communes du projet | consortium                    |         |            |
|                                                              | La phase d'enrichissement des parcelles de cultures                                                         |   |   |   |   |   |  |   |   | Dans les 8 communes du projet | consortium                    |         |            |
|                                                              | Production du compost au niveau des compostières                                                            |   |   | x | x |   |  |   | x |                               | Dans les 8 communes du projet |         | consortium |
|                                                              | Production du compost par stabulation                                                                       |   |   | x | x |   |  |   | x |                               | Dans les 8 communes du projet |         | consortium |
|                                                              | Formation des paysans sur la technique de l'aménagement en courbe de niveau                                 |   |   | x |   |   |  | x |   |                               | Dans les 8 communes du projet |         | consortium |
| 3ème Produit du programme/projet                             |                                                                                                             |   |   |   |   |   |  |   |   |                               |                               |         |            |

|                                                  |                                                                                                       |   |   |   |   |   |   |   |   |                               |                             |        |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|-------------------------------|-----------------------------|--------|
| intensification durable de la pratique d'élevage | Accroissement de la production de cultures fourragères                                                |   |   | x |   |   | x |   |   | Dans les 8 communes du projet | Consortium et bénéficiaires | 45 526 |
|                                                  | Pratique de l'élevage par stabulation                                                                 |   |   | x |   |   |   |   |   | Dans les 8 communes du projet | Consortium et bénéficiaires |        |
|                                                  | Appui à l'application de 3 conventions locales existantes                                             |   |   |   |   | X |   |   |   | Dans les 8 communes du projet | Consortium et bénéficiaires |        |
| 4ème Produit du programme/projet                 |                                                                                                       |   |   |   |   |   |   |   |   |                               |                             |        |
| Accroissement durable de la production piscicole | Formations de cent(100) pêcheurs sur les pratiques piscicoles résilientes aux changements climatiques |   | x |   |   |   |   |   |   | Dans les 8 communes du projet | consortium                  | 34 144 |
|                                                  | L'équipement de cent(100) pêcheurs                                                                    |   |   |   | x |   |   |   |   | Dans les 8 communes du projet | consortium                  |        |
|                                                  | L'aménagement et l'empoissonnement de quatre(4) mares communautaires                                  |   |   |   | x |   |   |   |   | Dans les 8 communes du projet | Consortium et bénéficiaires |        |
| Communication/Visibilité                         |                                                                                                       |   |   |   |   |   |   |   |   |                               |                             |        |
| Rendre Visible le projet                         | Couverture médiatique de toutes les activités du projet                                               | x | x | x | x | x | x | x | x | Dans les 8 communes du projet | Consortium et bénéficiaires | 20597  |
| Coordination & Suivi – Évaluation                |                                                                                                       |   |   |   |   |   |   |   |   |                               |                             |        |
|                                                  | Coordination                                                                                          |   |   |   |   |   |   |   |   | Kita Bamako                   | SECO/PNU D                  | 188311 |
|                                                  | Suivi trimestriel                                                                                     | X | X | X | X | X | X | X | X | 8 communes du projet          | ONG Consortium              |        |
|                                                  | Suivi évaluation semestriel                                                                           |   | X |   | X |   | X |   | X | 8 communes du projet          | SECO-ONG/PNUD               |        |
|                                                  | Suivi évaluation annuel                                                                               |   |   |   | X |   |   |   | X | 8 communes du projet          | SECO-ONG/PNUD               |        |
| Audits                                           |                                                                                                       |   |   |   |   |   |   |   |   |                               |                             |        |



|                                                               |                                                        |   |   |   |   |   |   |   |   |                      |               |                |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----------------------|---------------|----------------|
| Auditer le projet                                             | Approuver l'effectivité de l'efficience du projet      |   |   |   |   |   |   |   | X | 8 communes du projet | SECO-ONG/PNUD | 12 416         |
| <b>Equipement</b>                                             |                                                        |   |   |   |   |   |   |   |   |                      |               |                |
| Equiper le projet                                             | Assurer la mise en route et le suivi correct du projet | X | X | X | X | X | X | X | X | 8 communes du projet | SECO-ONG/PNUD | 171342         |
| <b>Total de la 1<sup>ère</sup> Organisation Participante*</b> |                                                        |   |   |   |   |   |   |   |   |                      |               | <b>1000000</b> |
|                                                               |                                                        |   |   |   |   |   |   |   |   |                      |               |                |
| <b>Budget prévu total</b>                                     |                                                        |   |   |   |   |   |   |   |   |                      |               | <b>1000000</b> |

**Budget :** Le budget doit être établi au titre des fonds demandés au Fonds Climat Mali uniquement et être accompagné d'un budget détaillé pour chaque poste, en fournissant une description du poste et le calcul des coûts (voir fichier Excel joint correspondant).

| <b>BUDGET DU PROGRAMME</b>                                   |                             |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>CATEGORIES HARMONISEES DES NATIONS UNIES</b>              | <b>MONTANT TOTAL (US\$)</b> |
| 1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel     | 28 557                      |
| 2. Fournitures, produits de base et matériaux                | 79 670                      |
| 3. Équipements, véhicules et mobilier, amortissement compris | 171 342                     |
| 4. Services contractuels                                     | 513142                      |
| 5. Voyages                                                   | 16 555                      |
| 6. Contreparties des transferts et subventions               | -                           |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs  | 125 314                     |
| <b>Coûts totaux Org. Part. Des N.U</b>                       | <b>934,580</b>              |
| 8. Coûts d'appui indirects (Frais de gestion du PNUD)        | 65420,56                    |
| <b>TOTAL Org. Part. Des N.U</b>                              | <b>1 000 000</b>            |
| <b>TOTAL GENERAL DU PROGRAMME</b>                            | <b>1 000 000</b>            |

#### Annexe 4 : Modèle Tableau des risques

| Type de risque<br>(ex.Organisationnel/<br>opérationnel/financière/technique) | Description du risque                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Impact &<br>Probabilité<br>(1-5) | Mesures d'atténuation                                                                                                                                                                                                                | Responsable                                            |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Technique                                                                    | <b>-Aléas climatiques</b> : Les manifestations du stress climatiques étant réelles dans notre pays, elles pourraient affecter les résultats escomptés par la vulgarisation de nouvelles techniques agricoles                                                                                                       | I=4<br>P=3                       | Le renforcement des capacités des paysans et animateurs de radio en matière d'utilisation des informations agro métrologiques aiderait dans les prises de décisions                                                                  | Les ONG intervenant sur le terrain                     |
| Opérationnel                                                                 | <b>-Le manque de synergie avec les autres projets dans la zone</b> : La résistance de certains intervenants sur le terrain à travailler avec d'autres et les différences d'approches sont susceptibles de réduire le niveau de la mobilisation locale.                                                             | I=2<br>P=1                       | L'analyse des intervenants dans la zone entamée sera approfondie afin de mieux cibler les stratégies opérationnelles. Des échanges réguliers seront établis avec les interventions en cours et à venir aux niveaux local et national | Le PNUD/SECO<br><br>Les ONG intervenant sur le terrain |
| Organisationnel                                                              | <b>-Persistance de conflits sociaux et fonciers</b> : Les conflits liés à l'utilisation des terres dans le contexte de la décentralisation et des changements climatiques et la politisation de la vie communautaire sont de nos jours sources des barrières à lever pour assurer une pérennité aux interventions. | I=2<br>P=3                       | La sensibilisation des producteurs et éleveurs à travers la dynamisation des conventions locales existantes, l'implication des autorités traditionnelles dans les prises de décision contribueront à baisser les tensions.           | ONG intervenant sur le terrain                         |
| Organisationnel                                                              | <b>-Récupération politique du projet</b> : Cette tendance des politiques au niveau local d'utiliser les projets comme arguments de campagne est très visible. Elle constitue une source de confusion qui influe sur l'adhésion des bénéficiaires et l'implication du Conseil Communal.                             | I=1<br>P=1                       | La démarche de communication sur le projet, l'implication des autorités traditionnelles dans les organes, les activités d'information et de sensibilisation devront permettre de minimiser ce risque.                                | ONG intervenant sur le terrain                         |
| Organisationnel                                                              | -Le conflit entre bénéficiaires directs des appuis du projet et les autres                                                                                                                                                                                                                                         |                                  | Le risque de conflit entre les bénéficiaires de matériels du projet est pris en compte dans toute la démarche d'implication des populations qui sera assuré par un Comité                                                            |                                                        |

|  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |
|--|--|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|  |  |  | <p>mis en place. En effet une des taches des Comités villageois sera d'identifier et sélectionner les bénéficiaires directs des équipements du projet selon des critères préétablis avec le projet et adoptés par tous. Il est aussi chargé de définir les modalités de gestion efficace et durable des équipements remis auxquelles les récipiendaires et s'assurer de la répartition équitable</p> |  |
|--|--|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

## Budget détaillé par activités

| Catégorie Activités                                                                                                | Unité | Mt .Unitaire | Mt. Total  |         | Fonds Climat |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------|------------|---------|--------------|---------|
|                                                                                                                    |       |              | FCFA       | USD     | FCFA         | USD     |
| <b>1. Salaires et charges sociales du personnel</b>                                                                |       |              |            |         |              |         |
| Animateurs (8)                                                                                                     | 24    | 200 000      | 4 800 000  | 9 933   | 4 800 000    | 9 933   |
| Superviseur (8)                                                                                                    | 24    | 75 000       | 1 800 000  | 3 725   | 1 800 000    | 3 725   |
| Coordinateur                                                                                                       | 24    | 300 000      | 7 200 000  | 14 899  | 7 200 000    | 14 899  |
| <b>TOTAL1</b>                                                                                                      |       |              | 13 800 000 | 28 557  | 13 800 000   | 28 557  |
|                                                                                                                    |       |              |            | -       | -            | -       |
| <b>2. Mise en route du projet</b>                                                                                  |       |              |            | -       | -            | -       |
| <i>Mise en place du comité de gestion</i>                                                                          | 8     | 200 000      | 1 600 000  | 3 311   | 1 600 000    | 3 311   |
| <i>Lancement du projet sous forme d'atelier</i>                                                                    | 1     | 2 500 000    | 2 500 000  | 5 173   | 2 500 000    | 5 173   |
| <i>Atelier de mise à niveau de tous les acteurs institutionnels</i>                                                | 1     | 4 000 000    | 4 000 000  | 8 277   | 4 000 000    | 8 277   |
| <i>Installation de l'équipe de terrain</i>                                                                         | 1     | 500 000      | 500 000    | 1 035   | 500 000      | 1 035   |
| <b>TOTAL2</b>                                                                                                      |       |              | 8 600 000  | 17 796  | 8 600 000    | 17 796  |
|                                                                                                                    |       |              |            | -       | -            | -       |
| <b>3.Intensification de la production céréalière</b>                                                               |       |              |            | -       | -            | -       |
| <i>Formation de 1500 paysans en culture de semences améliorés et hâtives (maïs Sotubaka, debagnuman et autres)</i> | 16    | 5 000 000    | 80 000 000 | 165 547 | 80 000 000   | 165 547 |
| <i>La mise à disposition des semences et des intrants</i>                                                          | 8     | 8 500 000    | 68 000 000 | 140 715 | 68 000 000   | 140 715 |
| <i>L'organisation des réseaux de distributeurs d'intrants</i>                                                      | 6     | 670 000      | 4 020 000  | 8 319   | 4 020 000    | 8 319   |

|                                                                                                               |   |           |             |         |             |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|-----------|-------------|---------|-------------|---------|
| <i>La restauration et fertilisation des terres de culture</i>                                                 | 8 | 3 500 000 | 28 000 000  | 57 942  | 28 000 000  | 57 942  |
| <i>Formation ACN</i>                                                                                          | 8 | 3 000 000 | 24 000 000  | 49 664  | 24 000 000  | 49 664  |
| <i>Formation sur les diguettes</i>                                                                            | 8 | 2 000 000 | 16 000 000  | 33 109  | 16 000 000  | 33 109  |
| <i>Formation sur le compostage</i>                                                                            | 8 | 1 500 000 | 12 000 000  | 24 832  | 12 000 000  | 24 832  |
| TOTAL3                                                                                                        |   |           | 232 020 000 | 480 129 | 232 020 000 | 480 129 |
|                                                                                                               |   |           |             | -       | -           | -       |
| <b>4.intensification durable de la pratique d'élevage</b>                                                     |   |           |             | -       | -           | -       |
| <b>Aménagement de 100 ha</b>                                                                                  | 8 | 2 000 000 | 16 000 000  | 33 109  | 16 000 000  | 33 109  |
| <i>Appui à l'application de 3 conventions locales existantes</i>                                              | 3 | 2 000 000 | 6 000 000   | 12 416  | 6 000 000   | 12 416  |
| TOTAL4                                                                                                        |   |           | 22 000 000  | 45 526  | 22 000 000  | 45 526  |
|                                                                                                               |   |           |             | -       | -           | -       |
| <b>5. accroissement durable de la production piscicole</b>                                                    |   |           |             | -       | -           | -       |
| <i>Formations de cent (100) pêcheurs sur les pratiques piscicoles résilientes aux changements climatiques</i> | 3 | 1 500 000 | 4 500 000   | 9 312   | 4 500 000   | 9 312   |
| <i>L'aménagement et l'empoissonnement de quatre(4) mares communautaires</i>                                   | 4 | 3 000 000 | 12 000 000  | 24 832  | 12 000 000  | 24 832  |
| TOTAL5                                                                                                        |   |           | 16 500 000  | 34 144  | 16 500 000  | 34 144  |
| <b>6.Communication/Visibilité</b>                                                                             |   |           |             | -       | -           | -       |
| Supports de communication                                                                                     | 1 | 8 000 000 | 8 000 000   | 16 555  | 8 000 000   | 16 555  |
| Presses                                                                                                       | 1 | 1 953 300 | 1 953 300   | 4 042   | 1 953 300   | 4 042   |
| TOTAL6                                                                                                        |   |           | 9 953 300   | 20 597  | 9 953 300   | 20 597  |

|                                                                                                                          |     |           |             |         |             |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----------|-------------|---------|-------------|---------|
| <b>7.Frais de missions de Suivi évaluation</b>                                                                           |     |           |             | -       | -           | -       |
| Trimestriel                                                                                                              | 8   | 400 000   | 3 200 000   | 6 622   | 3 200 000   | 6 622   |
| Semestriel                                                                                                               | 4   | 700 000   | 2 800 000   | 5 794   | 2 800 000   | 5 794   |
| Annuel                                                                                                                   | 2   | 1 000 000 | 2 000 000   | 4 139   | 2 000 000   | 4 139   |
| <b>TOTAL7</b>                                                                                                            |     |           | 8 000 000   | 16 555  | 8 000 000   | 16 555  |
|                                                                                                                          |     |           |             | -       | -           | -       |
| <b>8. Audit</b>                                                                                                          |     |           |             | -       | -           | -       |
| Annuel                                                                                                                   | 2   | 3 000 000 | 6 000 000   | 12 416  | 6 000 000   | 12 416  |
| <b>TOTAL8</b>                                                                                                            |     |           | 6 000 000   | 12 416  | 6 000 000   | 12 416  |
|                                                                                                                          |     |           |             | -       | -           | -       |
| <b>9. Equipements</b>                                                                                                    |     |           |             | -       | -           | -       |
| <b>Agriculture</b>                                                                                                       | 8   | 6 000 000 | 48 000 000  | 99 328  | 48 000 000  | 99 328  |
| Elevage                                                                                                                  | 8   | 3 000 000 | 24 000 000  | 49 664  | 24 000 000  | 49 664  |
| Pêches                                                                                                                   | 3   | 2 000 000 | 6 000 000   | 12 416  | 6 000 000   | 12 416  |
| Motos d'agents                                                                                                           | 8   | 600 000   | 4 800 000   | 9 933   | 4 800 000   | 9 933   |
| <b>TOTAL9</b>                                                                                                            |     |           | 82 800 000  | 171 342 | 82 800 000  | 171 342 |
|                                                                                                                          |     |           |             | -       | -           | -       |
| <b>TOTAUX (1-9)</b>                                                                                                      |     |           | 399 673 300 | 827 061 | 399 673 300 | 827 061 |
| <b>10. Frais de gestion Consortium</b>                                                                                   | 13% |           |             | -       | -           | -       |
| Charges locatives (électricité, eaux, entretien, gardien)                                                                | 24  | 400 000   | 9 600 000   | 19 866  | 9 600 000   | 19 866  |
| Equipements informatiques et entretien (ordinateurs, imprimantes, photocopieuse, projecteur, appareil numérique, camera) | 1   | 2 800 000 | 2 800 000   | 5 794   | 2 800 000   | 5 794   |
| Dotation carburant/lubrifiant et entretien motos                                                                         | 24  | 115 000   | 2 760 000   | 5 711   | 2 760 000   | 5 711   |
| Location de véhicule pour missions (avec carburant et véhicule)                                                          | 156 | 175 000   | 27 300 000  | 56 493  | 27 300 000  | 56 493  |

|                                           |    |           |             |           |             |           |
|-------------------------------------------|----|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|
| Frais de communication de la Coordination | 24 | 50 000    | 1 200 000   | 2 483     | 1 200 000   | 2 483     |
| Fournitures/consommables                  | 24 | 50 000    | 1 200 000   | 2 483     | 1 200 000   | 2 483     |
| Indemnités du personnel d'appui           | 24 | 180 000   | 4 320 000   | 8 940     | 4 320 000   | 8 940     |
| Imprévus                                  | 1  | 2 777 529 | 2 777 529   | 5 748     | 2 777 529   | 5 748     |
| TOTAL10                                   |    |           | 51 957 529  | 107 518   | 51 957 529  | 107 518   |
|                                           |    |           |             |           |             |           |
| TOTAL GENERAL                             |    |           | 451 630 829 | 934 579   | 451 630 829 | 934 579   |
| PNUD                                      | 7% |           | 31 614 158  | 65 420,56 | 31 614 158  | 65 421    |
|                                           |    |           |             |           |             |           |
| TOTAL FONDS                               |    |           | 483 244 987 | 1 000 000 | 483 244 987 | 1 000 000 |

**NB: USD= 483,245**



### BUDGET COFINANCEMENT PMF/FEM

| Catégorie Activités                     | Unité | Mt .Unitaire | Mt. Total   |         | %    |
|-----------------------------------------|-------|--------------|-------------|---------|------|
|                                         |       |              | FCFA        | USD     |      |
| Activités FEM sur le terrain            | 1     | FF           | 173 968 200 | 360 000 | 90%  |
| Suivi évaluation des projets cofinancés | 1     | FF           | 19 329 800  | 40 000  | 10%  |
|                                         |       |              |             |         |      |
| <b>TOTAL</b>                            |       |              | 193 298 000 | 400 000 | 100% |